



ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION / JEUDI 23 OCTOBRE 2014, 15H

Conseil Régional de Franche-Comté

Procès-Verbal

Assistaient à l'Assemblée Générale :

- Mme DUFAY, Présidente de l'Association, Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté
- M. LESLIE, Secrétaire Général de l'Association
- Mme FRANCK, Assistante de l'Association
- M. RUFF, Commissaire aux comptes de l'Association

Conseil Régional d'Alsace

- M. BELLIARD, Conseiller Régional
- M. WEYER, Directeur des transports
- M. GUILLAUME, Direction des transports et des déplacements

Conseil Régional de Franche-Comté

- M. RUF, Conseiller technique auprès de la Présidente
- Mme AUCLAIR-MEUNIER, Chargée de mission grand projet TGV auprès du directeur général des services

Conseil Régional de Bourgogne

- M. GAMARD, Chef de service Réseaux ferroviaires et infrastructures de transports

Conseil Général du Territoire de Belfort

- M. ACKERMANN, Président
- M. REYNAUD, Directeur des transports

Communauté urbaine de Strasbourg

- Mme RICHARDOT, Adjointe au maire de Strasbourg et conseillère communautaire
- M. BELIARD, Chargé de mission à la Direction Générale des Services

Mulhouse Alsace Agglomération

- M. BUCHERT, Vice-Président aux grandes infrastructures de transport
- M. TRIMAILLE, Vice-Président, Assesseur aux grandes infrastructures de transport
- M. CHAUVY, Directeur des grandes infrastructures de transport

Pays de Montbéliard Agglomération

- M. NIGGLI, Vice-Président
- M. DELISLE, Directeur Général Adjoint

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

- M. LOYAT, Vice-Président délégué aux transports
- Mme MORITZ, Chargée de mission Grands Projets

Le Grand Dijon

- M. GERVAIS, Conseiller communautaire délégué à la mobilité et aux transports
- M. TOULOUSE, Responsable du Service Aménagement et grandes infrastructures

CCI Sud Alsace Mulhouse

- M. GAILLET, Président de la Commission "Aménagement et Infrastructures"
- M. HELL, Chargé de mission infrastructures

CCI du Territoire de Belfort

- M. ARBEZ, Directeur Général
- M. LENFANT, Trésorier adjoint

CCIR Franche-Comté

- M. EUVRARD, Premier Vice-Président

CESER Franche-Comté

- M. LENZI, Président de la Commission Mobilité

CESER Bourgogne

- M. COLIN, Conseiller

Ville d'Epinal

- M. GRASSER, Adjoint au Maire d'Epinal
- M. MARCHAL, Directeur de Cabinet

Ville de Longvic

- M. BERTRAND, Conseiller municipal

Ville de Delémont

- M. CHETELAT, Président du Conseil de Ville

OITC du Sud-Est

- M. CHARDON, Directeur

Autres participants :

- M. BALÁZS, Coordinateur du corridor Mer du Nord Méditerranée du RTE-T
- M. FAERGEMANN, Commission européenne
- Mme JAGIELLO, Commission européenne
- M. AMOURA, Réseau Ferré de France
- Mme CLER-MOUILLO, Réseau Ferré de France
- M. CORBET, DREAL Bourgogne
- Mme BRANGET, Conseillère régionale Franche-Comté, Présidente déléguée Consortium International pour le développement des voies navigables

Mme la Présidente Marie-Guite DUFAY ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

1. Rapport moral de la Présidente
2. Rapport d'activités 2013
3. Approbation des comptes 2013
4. Adoption du budget prévisionnel 2014
5. Stratégie de l'Association
6. Adoption du règlement intérieur et modification des statuts de l'Association
7. Questions diverses
8. Projet de résolution
9. Renouvellement des instances de l'Association
10. Audition de Monsieur Péter BALÁZS, Coordinateur du corridor Mer du Nord Méditerranée du RTE-T

• Rapport moral de la Présidente

Mme la Présidente Marie-Guite DUFAY rappelle que dans un contexte difficile l'Association a fait son travail de lobbying tout en menant des actions stratégiques portant sur le long terme. Elle rappelle la position prise par l'Association à la suite du rapport Mobilité 21 : l'achèvement de la branche Est n'est pas un nouveau projet, il est techniquement prêt à lancer si les financements sont confirmés par les collectivités, l'Etat et RFF. Le projet pourrait ainsi faire partie d'une réponse de l'Etat français à l'appel à projets lancé par la Commission européenne, et le plan de relance européen annoncé par son nouveau Président pour pallier au manque d'investissement en France et en Europe. L'Association doit être prête à saisir ces opportunités.

Rapport d'activités 2013

Mme la Présidente Marie-Guite DUFAY rappelle les temps forts de l'année 2013 :

- L'engagement obtenu de l'Etat pour le lancement d'un travail sur l'optimisation des coûts de la 2^e phase de la branche Est ;
- Le travail entrepris par l'Association sur les options d'ingénierie financière et les contacts pris avec la Banque européenne d'investissement ;
- La valorisation de la dimension européenne du projet par les multiples contacts pris avec les principaux acteurs du RTE-T ;
- Le colloque organisé par l'Association à Lyon ;
- La présence de l'Association à des manifestations régionales, nationales et européennes.

• Stratégie de l'Association

Mme la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole aux adhérents pour un échange sur la stratégie de l'Association.

M. BELLIARD insiste sur la nécessité de continuer à travailler pour l'achèvement de la branche Est et confirme l'engagement de la région Alsace pour cet objectif.

M. TRIMAILLE rappelle que le projet de 2^e phase de la branche Est est déjà lancé, il ne peut être question en conséquence de l'arrêter. Il note la contradiction de calendrier entre la décision du gouvernement français de reporter la réalisation du projet après 2030 et le souhait de l'Europe de le voir réalisé avant 2030. M. TRIMAILLE estime que le rapport de la Cour des comptes sur la grande vitesse est favorable à la LGV Rhin-Rhône car il met l'importance sur les relations longue distance telles que celles proposées par le TGV Rhin-Rhône dans sa dimension internationale. Il espère un fléchissement de la politique française qui pourrait être favorable au projet. Les efforts consentis à l'ingénierie financière doivent être poursuivis.

Mme RICHARDOT insiste sur l'enjeu fort de la LGV Rhin-Rhône en matière d'aménagement du territoire. Les partenaires du projet doivent s'accorder sur des actions de lobbying fort pour se faire entendre par l'Etat français et l'Europe avant février 2015, potentiellement avec d'autres porteurs de projet des corridors européens.

Mme la Présidente Marie-Guite DUFAY note qu'au-delà de ces prises de position les collectivités devront s'engager financièrement si l'on souhaite orienter l'Etat français vers l'appel à projets européen. Elle déplore les difficultés que les collectivités ont rencontrées depuis un an auprès de RFF pour avancer les études d'optimisation et appelle RFF à une attitude plus volontariste.

M. AMOURA reconnaît que RFF n'a pas avancé vite sur les études d'optimisation. Il rappelle l'engagement du Président de RFF de lancer ces études dans le cadre des CPER étant donné qu'il n'y a pas de reliquat de fonds sur les deux conventions de financement. M. AMOURA propose de mettre en place dès la semaine prochaine une équipe de travail pour rédiger un cahier de charges, pour lequel il sollicitera l'avis des régions. Il estime nécessaire de faire appel non seulement à un cabinet d'ingénierie mais aussi à un économiste pour évaluer le niveau des prix des travaux publics. Si un accord de financement des études est trouvé rapidement RFF pourrait donner un ordre de service au maître d'œuvre titulaire pour engager les études. M. AMOURA rappelle que l'échéance pour ces études est la revoyure des priorités d'investissement issues du rapport Mobilité 21 en 2017/18. Il souligne le fait que toute modification des fonctionnalités du projet de 2^e phase émanant des études d'optimisation nécessitera une nouvelle enquête publique.

M. BELLIARD soulève le risque de rétrocession des terrains acquis pour la 2^e phase de la branche Est. Il demande si des travaux préparatoires peuvent être lancés avant fin 2015 pour garantir l'utilisation des terrains. M. BELLIARD estime nécessaire une réunion entre les co-financeurs pour trouver un accord sur un montage financier permettant non seulement une réponse à l'appel à projets mais aussi le lancement des travaux préparatoires.

M. AMOURA reconnaît qu'un débat juridique existe sur la question du droit de rétrocession. Il affirme cependant que le projet n'est pas un nouveau projet mais un ensemble qui a démarré avec la mise en service de la première phase. Les services de l'Etat lui ont indiqué qu'un argumentaire en ce sens est juridiquement possible, en s'appuyant également sur des comparaisons avec les projets autoroutiers. M. AMOURA note que même s'il est possible en principe de lancer des travaux préparatoires, la décision revient à tous les partenaires, y compris l'Etat.

Mme la Présidente Marie-Guite DUFAY rappelle qu'il ne peut y avoir des travaux préparatoires tant que le plan de financement global de la 2^e phase n'est pas bouclé. En réponse à une question de M. NIGGLI elle confirme que le point de blocage pour le financement reste l'Etat. Mme la Présidente Marie-Guite DUFAY observe que l'appel à projets européens est la véritable opportunité qui se dessine aujourd'hui et il faut convaincre l'Etat de fléchir sa politique pour saisir cette opportunité.

M. BUCHERT souligne deux éléments nouveaux dans l'évolution du projet, à savoir l'augmentation de la part de la subvention européenne et les sources d'économies à trouver dans le projet. Il constate sa surprise de voir que le coût de la 2^e phase de la branche Est est proportionnellement plus élevé que la LGV Est-européen, malgré le nombre moins important d'ouvrages.

M. GAILLET observe que les études d'optimisation, qu'il faut poursuivre suite à la proposition faite par RFF, ne seront pas terminées avant la clôture de l'appel à projets européen. Il faut en conséquence convaincre l'Etat de répondre à l'appel à projets sur la base d'études d'optimisation en cours de réalisation.

M. TRIMAILLE souhaite une réaffirmation de l'engagement des régions sur le financement pour qu'aucun doute ne subsiste sur leur volonté de soutenir le projet, ce qui permettra de focaliser le débat sur l'Etat. Les travaux préparatoires pourront être évoqués après avoir obtenu l'engagement de l'Etat. M. TRIMAILLE souligne l'importance du travail sur l'ingénierie financière, en évoquant d'autres sources de financements à trouver, par exemple en Allemagne dans le cadre des échanges en cours entre les états français et allemand sur la relance des investissements. Il s'interroge sur la position des départements par rapport au financement du projet et la volonté des régions et des agglomérations de prendre la relève en cas de non-participation des départements.

M. ACKERMANN confirme que le Conseil Général du Territoire de Belfort est favorable à la poursuite du projet mais comme tous les départements il doit faire face à des baisses de dotations pour les dépenses sociales. Tant qu'une solution durable pour assumer ces dépenses ne sera pas mise en œuvre M. ACKERMANN estime que les départements seront réticents à continuer de financer le projet.

Mme la Présidente Marie-Guite DUFAY clôt l'échange sur la stratégie de l'Association en notant qu'un courrier à l'intention du Secrétaire d'Etat chargé des transports signé par les trois régions sera préparé pour solliciter une réponse de l'Etat à l'appel à projets européen.

Approbation des comptes 2013

Mme RICHARDOT représentant M. RIES en sa qualité de Trésorier de l'Association présente le résultat comptable pour l'exercice 2013. L'Association a engagé des dépenses plus importantes que ses recettes pour permettre l'organisation d'un colloque en 2013. En conséquence le déficit de l'année s'élève à 73 051 euros. Mme RICHARDOT propose que le résultat soit affecté en soustraction du compte Autres Réserves. Après la présentation du rapport du Commissaire aux comptes, le rapport de gestion 2013 est adopté à l'unanimité.

- **Adoption du budget prévisionnel 2014**

Mme RICHARDOT présente le projet de budget prévisionnel pour 2014. Elle note que ce budget prévoit un déficit de 37 525 euros pour permettre le financement des diverses études prévues dans le plan d'actions. Mme RICHARDOT propose que l'Association utilise une partie de ses réserves pour financer ses actions. Elle observe que même avec ce nouveau déficit les réserves de l'Association restent conséquentes avec 430 000 euros prévus à la fin de l'exercice 2014. Il est proposé de laisser le montant des cotisations inchangé en 2015.

Le budget prévisionnel 2014 est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

- **Adoption du règlement intérieur et modification des statuts de l'Association**

M. LESLIE présente le projet de règlement intérieur et les modifications proposées aux statuts pour faciliter la gestion de l'Association. Ces deux projets ont été soumis aux adhérents pour avis et leurs remarques ont été intégrées dans les projets soumis à l'approbation de l'assemblée. Les modifications des statuts et le projet de règlement intérieur sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

- **Renouvellement des instances de l'Association**

M. LESLIE rappelle que conformément aux statuts le mandat des instances de l'Association arrive à terme en 2014. Compte tenu des échéances électorales en 2015 Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY propose le renouvellement des instances dans l'état, moins les membres démissionnaires, avec de nouvelles élections à organiser à la suite des élections départementales et régionales. Cette proposition est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

- **Changement de Président de séance**

Tenu par un engagement auquel elle ne peut soustraire Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne mandat à 16h30 à M. ACKERMANN de la remplacer en tant que Président de séance pour les points restants dans l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

- **Audition de Monsieur Péter Balázs, coordinateur du corridor Mer du Nord Méditerranée du RTE-T**

M. BALÁZS fait le point sur l'état d'avancement du plan de travail pour le corridor Mer du Nord Méditerranée du RTE-T. La Commission européenne cherche à soutenir des projets prêts à être lancés et la 2^{ème} phase de la Branche Est LGV Rhin-Rhône remplit bien ce critère. Le plan de travail doit être soumis aux Etats membres avant la fin de l'année. M. BALÁZS a déjà eu plusieurs contacts avec le gouvernement français à ce sujet. Il note que la contribution et le soutien des associations peuvent l'aider dans sa mission.

M. BALÁZS rappelle que les corridors du RTE-T sont multimodaux et combinent tous les modes de transport. Des consortiums de consultants ont rassemblé des informations sur les projets inscrits dans ces corridors et ont présenté leurs conclusions lors des forums organisés. M. BALÁZS note que le problème de financement des infrastructures concerne tous les Etats membres. La Banque Européenne d'Investissement consciente de ces difficultés cherche à mobiliser des fonds de pension et d'autres fonds susceptibles de financer des projets à long terme.

M. BALÁZS termine sur une note d'optimisme en observant la vitesse à laquelle la nouvelle Commission européenne a été constituée et ensuite approuvée par le Parlement européen. Elle pourrait donc être opérationnelle à partir du 1^{er} novembre. Le Président de la Commission européenne cherchera activement les conditions pour relancer l'économie et l'emploi à l'aide d'un budget conséquent et déjà approuvé.

- **Questions diverses**

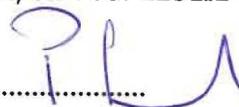
M. ACKERMANN remercie M. BALÁZS pour son intervention et ouvre la séance aux questions diverses.

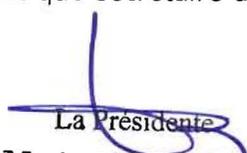
M. GAMARD demande à faire un point sur l'état d'avancement du projet VFCEA. Un appel à projets sera bientôt lancé pour les études d'avant-projet dans le cadre du CPER de la région Bourgogne. Les études d'insertion horaire actuellement en cours indiquent que l'infrastructure permettrait un gain de temps faible pour le TGV Rhin-Rhône mais ouvrirait la possibilité de faire plus d'arrêts et d'augmenter les fréquences. Le projet pourrait conforter l'argumentaire pour la section Est de la 2^e phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône. Une restitution de l'étude horaires est prévue à la fin de l'année.

- **Projet de résolution**

M. ACKERMANN propose qu'un projet de résolution soit préparé par l'Association et envoyé aux participants à l'Assemblée Générale pour avis dans les prochains jours.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17h00. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par Madame la Présidente de l'Association, Mme Marie-Guite DUFAY, et Monsieur le Secrétaire Général de l'Association, M. Paul LESLIE en tant que secrétaire de séance.

.....



La Présidente
Marie-Guite DUFAY